

# PLUME, RELIER et le patrimoine logiciel d'un laboratoire

Teresa Gomez-Diaz

Laboratoire d'informatique Gaspard-Monge – PLUME

Lille, 17 mars 2011



# Plan

- 1 PLUME, RELIER et LIGM
  - PLUME
  - Mission logiciels LIGM
  - RELIER
  - LIGM dans PLUME
- 2 Patrimoine logiciel d'un laboratoire
  - Classement des problèmes
  - Dans un laboratoire d'informatique
  - Définir une politique sur les logiciels
- 3 Procédure logiciels du laboratoire
  - Les points clés
  - Étape 0
  - Procédure refusée en conseil
  - Procédure adoptée en conseil
- 4 Conclusions

# Plan

## 1 PLUME, RELIER et LIGM

- PLUME
- Mission logiciels LIGM
- RELIER
- LIGM dans PLUME

## 2 Patrimoine logiciel d'un laboratoire

- Classement des problèmes
- Dans un laboratoire d'informatique
- Définir une politique sur les logiciels

## 3 Procédure logiciels du laboratoire

- Les points clés
- Étape 0
- Procédure refusée en conseil
- Procédure adoptée en conseil

## 4 Conclusions



## PLUME

Promouvoir les **Logiciels Utiles Maîtrisés et Economiques**  
dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Le projet a 4 objectifs définis comme suit :

- Mutualiser les compétences sur les logiciels (et les valoriser)
- Promouvoir les développements internes
- Animer une communauté autour du logiciel
- Promouvoir l'usage et la contribution aux logiciels libres

Au lancement de PLUME (2006) le projet est centré sur le premier objectif, la rédaction des **fiches** descriptives de logiciels, orientées vers les utilisateurs, faites par des 'experts' : partage du savoir faire.



## - mission logiciels

Depuis juin 2006 j'ai une «mission logiciels » au sein du laboratoire qui consiste à ...

*... étudier la mise en place de services (suivi de versions, publication, etc.) associés au développement logiciel au sein du laboratoire, avec pour **objectif** de favoriser la visibilité de ces développements.*

- étude : Plan logiciels (septembre 2007)
  - ▶ définition objet : logiciel du laboratoire, publications associées
  - ▶ utilisation d'une référence (idem aux articles)
- contact avec tutelles : SAIC UPEMLV, PLUME

## RELIER

REférencer les développements Logiciels Internes  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- deuxième objectif de PLUME
- définir les **fiches dév**(eloppements internes) **ESR**
- procédure de publication légère
- 3 laboratoires pilotes : ICJ (V. Louvet), LAAS (V. Baudin), LIGM
- premières fiches publiées en sept. 2008
- version anglaise (avril 2009) : PLUME-FEATHER
- fiches de **logiciels validés** → *validé au sens PLUME* : logiciels avec une visibilité plus importante



## - LIGM dans PLUME

- page en français : 3 fiches de logiciel validé et 37 fiches dév ESR  
<http://www.projet-plume.org/LIGM>
- page en anglais : 24 fiches dév ESR  
<http://www.projet-plume.org/en/taxonomie/1936/en>
- interface uniforme de recherche, indexation
- des statistiques de consultation
- mise en perspective des logiciels (et des recherches)

PLUME est aussi un cadre de travail, de réflexion, de collaboration, de publication et d'organisation de l'information.

# Plan

- 1 PLUME, RELIER et LIGM
  - PLUME
  - Mission logiciels LIGM
  - RELIER
  - LIGM dans PLUME
- 2 Patrimoine logiciel d'un laboratoire
  - Classement des problèmes
  - Dans un laboratoire d'informatique
  - Définir une politique sur les logiciels
- 3 Procédure logiciels du laboratoire
  - Les points clés
  - Étape 0
  - Procédure refusée en conseil
  - Procédure adoptée en conseil
- 4 Conclusions

# Classement des problèmes liés au développement

On commence à avoir une vision globale des problèmes liés aux développements dans les laboratoires (en général) :

- formation, support
- techniques : outils, briques, méthodes de développement, ...
- communauté : gestion, prise de décisions, communication interne, résolution de conflits, ...
- (v) juridiques : licences, droit d'auteur, brevets, contrats, ...
- (v) administratifs : dépôt APP, ...
- (v) politique scientifique : laboratoire, tutelles, propriété, procédure, contrats quadriennaux, ...
- (v) financement : contrats, postes, projets, ...
- politique/législatif : définition des standards, législation brevets, ...

(v) → lié à la valorisation.

# Dans un laboratoire d'informatique

Les problèmes rencontrés au LIGM sont d'ordre juridique et de politique scientifique, ils sont présents dans beaucoup de laboratoires :

- pas de politique (logiciels, LL) : laboratoire, tutelles
- pas de définition : logiciel du laboratoire
- pas de nom, pas de signature, ...
  - très pauvre connaissance du droit d'auteur logiciel (PI)
- des logiciels de recherche sont diffusés sans licence
  - peu de connaissance sur les licences et les licences libres
- une collaboration (avec logiciel) a commencé (et presque fini) avant la signature du contrat : quand contacter les services de valo ?

## Définir une politique sur les logiciels

Pour clarifier la politique du laboratoire en matière de logiciels et de logiciels libres, j'ai étudié avec P. Janots, responsable du SAIC UPEMLV une procédure en 5 étapes.

Le document :

Guide laboratoire pour recenser ses développements logiciels

<http://www.projet-plume.org/ressource/guide-laboratoire-recensement-developpements-logiciels>

explique :

- la procédure
- sa soumission au conseil (déc. 2008)
- les modifications apportées pour qu'elle soit acceptée (mai 2009)

C'est aussi la suite de cette présentation.

# Plan

- 1 PLUME, RELIER et LIGM
  - PLUME
  - Mission logiciels LIGM
  - RELIER
  - LIGM dans PLUME
- 2 Patrimoine logiciel d'un laboratoire
  - Classement des problèmes
  - Dans un laboratoire d'informatique
  - Définir une politique sur les logiciels
- 3 Procédure logiciels du laboratoire
  - Les points clés
  - Étape 0
  - Procédure refusée en conseil
  - Procédure adoptée en conseil
- 4 Conclusions

## Les points clés de la procédure

- il y a des services de valorisation, quand faut-il les contacter ?
- la propriété des logiciels, Art. L113-9 CPI :

*Les droits patrimoniaux sur les logiciels et leur documentation ... sont dévolus à l'employeur ...*

→ Important : **statut de salarié**

- la ligne copyright liste les détenteurs des droits patrimoniaux
- les licences (libres) sont décidées par les détenteurs des droits patrimoniaux
- les décisions sur la PI dans les laboratoires sont prises lors de la signature des contrats quadriennaux.

## Étape 0 : quand contacter les services de valorisation

Le premier point est de bien identifier quand il faut contacter les services de valorisation.

### Étape 0

Avant toute diffusion, avant toute collaboration, contacter le SAIC et/ou les services de valorisation (CNRS, ESIEE, ENPC) systématiquement s'il y a de développement de logiciels dans de :

- réponses aux appels a projets
- contrats
- stages
- thèses avec financement étranger
- brevets
- licences propriétaires

## Procédure refusée en conseil, déc 2008

- étape 0 : quand contacter les services de valorisation
- étape 1 : identification du logiciel, licence libre, ligne copyright (les licences propriétaires sont déjà traitées par les services de valo)
- étape 2 : notification d'un logiciel au laboratoire, fiche PLUME
- étape 3 : notification aux tutelles et demande d'accord des détenteurs des droits patrimoniaux
  - avec un délai d'un mois pour vérification des engagements des tiers ou contractuels que ces logiciels peuvent entraîner
- étape 4 : diffusion du logiciel

Les chercheurs n'ont pas accepté la contrainte d'un mois d'attente.

## Procédure adoptée en conseil, mai 2009 (1/2)

On inverse les deux dernières étapes ...

- étape 0 : quand contacter les services de valorisation
- étape 1 : identification du logiciel, licence libre, ligne copyright
- étape 2 : notification d'un logiciel au laboratoire, fiche PLUME
- étape 3 : diffusion du logiciel
- étape 4 : notification aux tutelles

Cela comprend **tous** les logiciels en production au laboratoire.

## Procédure adoptée en conseil, mai 2009 (2/2)

Cette procédure suppose que :

- la ligne copyright d'un logiciel libre a été définie (et négociée) lors de la signature du contrat quadriennal entre les tutelles,
- on établit le partage des droits patrimoniaux avec les non-salariés des laboratoires (utilité des licences libres),
- on accepte que les membres du laboratoire diffusent des logiciels libres avec un accord préalable des tutelles en tant que détenteurs des droits patrimoniaux (ie. **comme on fait habituellement**).

Ces points sont à traiter dans la signature des contrats quadriennaux.

# Plan

- 1 PLUME, RELIER et LIGM
  - PLUME
  - Mission logiciels LIGM
  - RELIER
  - LIGM dans PLUME
- 2 Patrimoine logiciel d'un laboratoire
  - Classement des problèmes
  - Dans un laboratoire d'informatique
  - Définir une politique sur les logiciels
- 3 Procédure logiciels du laboratoire
  - Les points clés
  - Étape 0
  - Procédure refusée en conseil
  - Procédure adoptée en conseil
- 4 Conclusions

## Conclusions (1) : évolutions au LIGM

- meilleure connaissance des droits, des licences
- prudence en matière de logiciels, contacts au SAIC
- évolutions, plus d'attention : nom, signature, licence
- procédure logiciels en place
- liste officielle des logiciels LIGM sur PLUME :  
(3 + 37) <http://www.projet-plume.org/LIGM>  
(24) <http://www.projet-plume.org/en/taxonomie/1936/en>
- 1 journée logiciels par an
- évaluation AERES (mentionne les développements logiciels)
- mention de l'activité développement sur Labintel

## Conclusions (2) : évolutions ailleurs

Sur la diffusion des logiciels d'un laboratoire :

- 1 Niveau développeur/responsable projet logiciel : OK
  - ▶ FAQ Licence & copyright
  - ▶ Pourquoi diffuser avec une licence libre
  - ▶ Pourquoi référencer son logiciel dans PLUME
  - ▶ Diffuser un logiciel : recommandations juridiques et administratives
- 2 Niveau laboratoire : (+/-) OK
  - ▶ Guide laboratoire pour recenser ses développements logiciels
- 3 Niveau tutelles :
  - ▶ Définition d'une politique :  
les logiciels et sa propriété intellectuelle, différente de celle des articles, n'est pas discutée ni négociée dans les plans quadriennaux.
  - ▶ **Procédure tutelles** : PLUME/RELIER sera accepté comme une/la solution ?

# Références

- PLUME - <http://www.projet-plume.org/>
- PLUME-FEATHER - <http://www.projet-plume.org/en/>
- RELIER - <http://www.projet-plume.org/relier>
- Thème PLUME : patrimoine logiciel d'un laboratoire  
<http://www.projet-plume.org/patrimoine-logiciel-laboratoire>